

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 1 - Consulter le corpus des recueils collectifs de poésies françaises du XVI^e siècle apparentés au *Trésor des joyeuses inventions*](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Hecatographie](#)[Collection](#)[Édition : 1540 - Hecatographie - Janot](#)[Item](#)[\[1540_Hecat_Janot\]](#) 039 L'Homme qui veut le lievre marin prendre

[1540_Hecat_Janot] 039 L'Homme qui veut le lievre marin prendre

Présentation générale du poème

Titre de la pièce Qui nuyst à aultruy il nuyst à soymesmes.

Incipit non modernisé L'homme qui veut le lievre marin prendre

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Présentation de l'exemplaire

Formatin-8

Imprimeur-libraire Janot, Denis

Date 1540

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé

l'exemplaire <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30274118g>

Type de numérisation Numérisation totale

Composition du poème

Nombre de sous-pièces 2

Incipit de la deuxième sous-pièce En la mer nage ung venimeux poisson

Emplacement du poème

Rang dans le recueil n° 039

Foliotation F6v, F7r

Présentation typo-iconographique {Illustration après le titre de la pièce}

Informations sur la notice

Contributeur(s) Campanini, Magda

Éditeur Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne)

nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l’Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

- Image(s) : Source gallica.bnf.fr / BnF

Notice créée par [Équipe Joyeuses Inventions](#) Notice créée le 03/02/2018 Dernière modification le 04/11/2021



Qui nuyt à aultruy il nuyt à soy mesmes.



L'hœ qui veult le lieure marin prédre,
Tout auffi tost qu'il le vient à toucher
Mort & tranfy, on le void tresbucher,
Il veult tuer, mais mort le viét surpren-
dre.





N la mer nage vng venimeux poisson
Qui a quasi d'ung lieure la facon,
Et pour cela, lieure Marin se nomme.
Or s'il aduiet d'aduéture qu'ûg hôme
Preigne ce lieurç, ausli tost qu'il est pris,
Ilz sont tous deux de griefue mort surpris.
Le lieure meurt quand l'homme le manie,
L'homme ausly tost donne fin à sa vie.
Ainsi tous deux d'ung seul atouchement,
Finent leurs iours bien miserablement.
C'est le loyer de ceulx qui veullent nuyre
A leurs prochains pour ttomper & seduyre,
Car en pensant à aulcun faire oultrage,
On faict à soy preiudicç & dommage.
Tel au prochain vne fosse appareille
Qui chet dedans, & ha peine pareille.
Il est prouué au liure de Hester,
Disant que Aman feit fairç & apprestier
Vng grand gibet pour Mardochée pendre,
Mais peu apres le roy le feit tost prendre,
Et commanda (son mal faict entendu)
Estre luy mesme en ce gibet pendu.
Gardons nous doncq de nuyre à nostre proche;
Que le peril pres de nous ne s'approche
Et ne faisons à aultruy le meffaiçt
Que ne vouldrions que contre nous fut faict.